

**Le patrimoine naturel et la biodiversité, une ressource
territoriale ?
Natura 2000, un outil pour la préserver, la gérer et la valoriser ?**

ARTICLE DE LA COMMUNICATION ORALE

Le patrimoine naturel et la biodiversité, une ressource territoriale ? Natura 2000, un outil pour la préserver, la gérer et la valoriser ?

Auteur(s) et Organisme(s) :

Hervé Coquillart : directeur du CREN

Joël Fournier : maire de Montselgues, vice-président de la communauté de communes des Cévennes vivaraises, président du syndicat mixte de la montagne ardéchoise

En Rhône-Alpes, comme dans beaucoup d'autres régions, de nombreuses voix s'élèvent depuis près de 10 ans pour refuser Natura 2000, mais à côté de ces réticences, sur d'autres territoires, des collectivités, des socioprofessionnels se sont fortement appropriés les enjeux liés à leurs espaces naturels et ils utilisent l'outil Natura 2000 pour préserver et gérer ces espaces. Le life nature et territoires, engagé en 2004, regroupe un certain nombre de sites motivés par cette démarche, disséminés sur l'ensemble du territoire Rhônalpin.



Carte de localisation des 16 sites du programme life nature et territoires et du site du programme life Montselgues.

① - Construction des programmes life nature et territoire et Montselgues

L'Office National des Forêts et le CREN, partenaires techniques, ont monté le life nature et territoires sur la base d'une conviction commune : il est possible de trouver une synergie entre Natura 2000 et le développement territorial. Un deuxième principe était que les co-financements à 50 % du programme devaient être assurés par les collectivités locales, avec l'aide de leurs partenaires financiers habituels.

Contrairement à la plupart des autres life, ce programme n'est pas construit sur des approches thématiques d'habitats ou d'espèces, au contraire, il regroupe une multitude de situations représentatives de la diversité des espaces naturels de Rhône-Alpes. Quatre grandes problématiques se combinent sur les sites :

- agriculture de montagne et pastoralisme,
- gestion forestière,
- zones humides et gestion de la ressource en eau,
- fréquentation et tourisme.

Le life Montselgues, construit dans la même logique et engagé en 2005, est intégré dans cette présentation, le détail de la construction de ce projet par les acteurs locaux illustrera notre propos.

Tout en conduisant des actions liées à la mise en œuvre des DOCOB concernés, le life nature et territoires a souhaité, dans le cadre d'actions transversales, tirer les enseignements des programmes conduits sur les sites et contribuer à la construction du réseau Natura 2000, à l'échelle régionale, nationale, voire européenne.

② - Une enquête pour donner la parole aux acteurs locaux concernés

L'une de ces actions transversales avait pour but de faire une étude socio-économique de l'interface entre le développement économique et Natura 2000. Elle a été conduite conjointement par GIS Alpes du Nord et le CREN. Ce travail, basé sur une enquête auprès d'élus, de socioprofessionnels et d'opérateurs des 16 sites du programme life nature et territoires, a été complété par les données disponibles sur Montselgues. Elle a permis de donner la parole aux acteurs locaux concernés par ces sites Natura 2000.

Quarante cinq socioprofessionnels et élus des territoires ont été interrogés afin d'évaluer le niveau d'appropriation de chaque site Natura 2000 par les acteurs locaux et de tenter de l'interpréter en fonction des contextes, géographiques, écologiques, économiques, historiques et sociaux. Une deuxième phase du travail cherche à comprendre quelles sont les attentes des acteurs du territoire en ce qui concerne la préservation de leurs espaces naturels et de Natura 2000. Elle débouchera sur l'analyse des logiques d'intégration de Natura 2000 dans les démarches de développement territorial.

Sur les 16 sites du programme, l'appropriation de Natura 2000 s'échelonne selon un gradient qui va d'un rejet à une démarche active et volontaire. Les 16 sites ont été classés en trois catégories :

- situation où les enjeux de biodiversité sur les sites naturels ne sont pas reconnus et où Natura 2000 reste peu accepté,
- situation intermédiaire où Natura 2000 est en cours d'appropriation,
- situation où l'on observe une dynamique favorable à Natura 2000.

Il apparaît que le paramètre qui semble le plus en mesure d'expliquer cette situation est l'historique des actions concernant les espaces naturels sur les sites. Le rejet de mesures de protection antérieures apparaît toujours déterminant sur les sites où l'acceptation reste faible. Par contre des démarches antérieures à Natura 2000, impliquant les acteurs territoriaux, sont un facteur déterminant pour la reconnaissance du site Natura 2000. On constate toutefois, que le travail de concertation lié à la rédaction des DOCOB est systématiquement un facteur très favorable à une évolution positive.

Les modalités de gouvernance locale et la présence d'un leader politique ou socioprofessionnel qui «porte» le message Natura 2000 apparaissent également comme déterminantes. Par contre, les caractéristiques géographiques ou écologiques des sites ne semblent pas déterminer le niveau d'appropriation de Natura 2000.

Ce constat débouche donc sur l'idée que tout programme de gestion Natura 2000, voire tout site Natura 2000 qui fonctionne est avant tout une construction sociale :

- elle nécessite du temps, de l'écoute, du dialogue,
- la singularité de chaque cas impose une prise en compte des cultures, de l'histoire, du passé, du terrain....
- le dispositif reste basé sur des règles et des normes qui fonctionnent d'autant mieux qu'elles sont, au moins en partie, co-construites.

③ - Analyse de l'interface Natura 2000-développement territorial

Les paramètres socio-économiques sont plus compliqués à analyser ; ils peuvent être abordés à travers le croisement entre Natura 2000 et le développement territorial. Les multiples situations observées sur le terrain peuvent être schématiquement classées en 4 catégories, sur la base d'un travail conduit par le GIS Alpes du Nord et le CREN :

1 - Situation où aucune complémentarité n'est identifiée ni reconnue, et où Natura 2000 est rejetée.

- Cette position de rejet de principe est argumentée sur le fait que Natura 2000 est vécue comme une nouvelle contrainte imposée.
- Un passé conflictuel ou difficile en matière de protection de la nature semble systématiquement en cause (projet de réserve non abouti ou vu comme imposé).
- Il n'y a pas eu, ou pas encore eu, de négociations réelles sur les objectifs (l'animation du DOCOB n'est pas ou peu engagée).

2 - Situation où Natura 2000 est perçue comme un outil de protection permettant de gérer une forte fréquentation jugée préjudiciable à un patrimoine naturel fortement reconnu.

Natura 2000 se construit sur le consensus de la nécessité de gestion de la fréquentation et d'information du public.

- Le site naturel est reconnu et en général déjà préservé : Natura 2000 est l'occasion d'engager de nouvelles dynamiques. La nécessité de traiter la problématique liée à la fréquentation est totalement consensuelle. Natura 2000 apparaît au bon moment, en réponse à une question préalablement identifiée.

3 - Situation où les acteurs du territoire attendent de Natura 2000 un soutien aux activités forestières ou pastorales.

- L'objectif économique apparaît complémentaire du projet de gestion.
- On constate une reconnaissance par le monde agricole de la multifonctionnalité de l'espace rural.
- Cette logique est parfois portée par les agriculteurs, parfois par d'autres acteurs locaux ; elle implique fortement l'opérateur.
- Il s'agit souvent de situations héritées d'anciennes OLAE.
- Elle implique une expertise technique et une médiation complexes.
- Il s'agit en général de territoires où les habitudes de travail «pluri-acteurs» s'affirment.

4- Situation où Natura 2000 est vécue comme un réel enjeu : la gestion du site Natura 2000 intégrée dans un projet de développement territorial.

Cette forte intégration s'observe dans deux contextes :

- soit des territoires ruraux, loin des pôles de développement économique et inscrits dans des dynamiques de projets (souvent touristiques) valorisant ce patrimoine,
- soit des territoires soumis à des pressions d'urbanisme ou d'équipement. Préservation du site naturel associé à l'aménagement de l'espace et la gestion du paysage).

Ce type de situation apparaît sur des territoires où certaines conditions sont réunies :

- des territoires habitués à la construction de projets,
- un lien a été créé entre Natura et d'autres procédures : SCOT, projets inter-communaux, contrats de développement, PNR...,
- l'héritage d'une longue histoire avant Natura 2000 a permis de multiples échanges entre acteurs,
- souvent un leader, une personnalité locale s'engage et porte cette dynamique.

④- Le cas du site de Montselgues

Le site de Montselgues combine les situations 3 et 4. Il illustre, ce cas de figure de territoires qui ont fait de leurs espaces naturels une ressource et qui considèrent Natura 2000 comme un outil pour la préserver, la gérer et la valoriser.

Durant la rédaction du DOCOB, le site Natura 2000 "landes, tourbières et forêts du plateau de Montselgues et les vallées de la Bornes et de la Thines" est passé de 35 ha à 4 000, à la demande des élus et des socioprofessionnels et une communauté de communes est créée à l'échelle de ce territoire, avec une compétence spécifique pour gérer le site Natura 2000.

- La commune de Montselgues se situe au sud-ouest du département de l'Ardèche entre Cévennes et montagne ardéchoise.
- Sa superficie est de 3600 hectares avec des altitudes s'étageant de 500 à 1200 mètres. Sa population permanente de 90 habitants, résultat du dernier recensement, est en augmentation de 15 %.
- L'activité économique principale est **l'agriculture** avec 12 exploitations essentiellement tournées vers l'élevage (ovins, bovins, caprins et équins).
- Le **tourisme** représente la seconde activité de la commune avec :
 - un gîte d'étape et de séjour de 38 lits qui propose de nombreuses activités de pleine nature,
 - une ferme auberge,
 - un centre équestre,
 - des chambres d'hôtes, 1 gîte rural,
 - une activité de pêche à la mouche en eau close sur de petits étangs.
- Montselgues est une commune dynamique, sa population est jeune, l'école a été réouverte en 1999 après 20 ans de fermeture.

➤- Politique menée depuis une dizaine d'années :

La description de la politique menée depuis quelques années permet de comprendre comment à Montselgues a été intégrée la protection de l'environnement avec le développement économique.

◆- Identification et appropriation de la tourbière

Suite à l'inventaire des zones humides de la Montagne Ardéchoise en 1994, le plateau de Montselgues se révèle très intéressant, en particulier par la présence de **la tourbière des Narcettes** dont la superficie est de 5 ha au sein d'une lande montagnarde de 20 ha.

Cette lande est ce qui reste de la lande de 800 ha qui servait autrefois d'estive pour les troupeaux des vallées cévenoles. Dans les années 60, suite à la déprise agricole, un groupement forestier s'est constitué et l'a presque intégralement boisée....

Cette tourbière est donc entourée de plantations de pins qui la cloisonnent ; des semis s'installent rapidement, l'assèchent et mettent donc en péril les espèces rares qui s'y trouvent. Notons que ce milieu rare se situe en limite de zone méditerranéenne.

En 1996 le CREN Rhône-Alpes, considérant l'intérêt du site, a pris contact avec la Municipalité et a proposé, dans le cadre d'un programme LIFE TOURBIERE, de mettre en place **un comité de pilotage** avec les différents acteurs locaux : agriculteurs, propriétaires fonciers, chasseurs, partenaires touristiques, en y associant la FRAPNA, la Chambre d'Agriculture, la DDAF, la DIREN, le Conseil Général de l'Ardèche, la Région. Ce comité a défini trois axes de travail :

- **Résoudre le problème du foncier** très morcelé, par la signature de conventions avec les propriétaires ou par l'achat de parcelles (17 ha) (une convention de gestion sur les parcelles communales [3 ha] a été signée en 1997).
- **Elaborer un diagnostic écologique** dans le cadre d'un plan de gestion prenant en compte les aspirations des acteurs locaux.
- **Réaliser des travaux de restauration** et mettre en place une gestion agricole.

◆- Restauration du site et re-développement des pratiques pastorales

Différents modes de restauration sont utilisés :

- Broyage, broyage et exportation du broyat, tronçonnage, arrachage des semis, brûlage dirigé, pâturage, sans a priori sur les pratiques et notamment le brûlage. L'objectif est d'avoir un avis technique en comparant scientifiquement ces différents modes de gestion.
- Les différentes orientations ont permis à tous les partenaires locaux de s'approprier ce patrimoine : il s'agit, en règle générale, de bien informer plutôt que d'interdire pour mieux protéger. Ces restaurations sont destinées à favoriser le pâturage ovin et équin, afin de préserver la richesse faunistique et floristique du milieu. Un suivi scientifique permet de contrôler les résultats et d'ajuster, si nécessaire, d'un commun accord les pratiques.

- L'espace ouvert favorise l'installation du petit gibier, les pratiques de chasse se poursuivent comme avant.

♦ **Valorisation pédagogique du site**

- La valorisation pédagogique du site se fait par l'association La Fage qui a créé un parcours de découverte du patrimoine, associé à des jeux d'orientation, sur les différents circuits de la tourbière.
- Des visites de la tourbière sont organisées régulièrement en période estivale.

Les populations rurales sont très méfiantes quand on parle de préservation d'espaces, d'écologie, d'environnement... Ils imaginent qu'au nom de la protection de la Nature, on va interdire toute pratique agricole, touristique, ou de chasse.

Mais que deviendraient de telles zones si demain on enlevait l'activité humaine ?

C'est bien la désertification des campagnes qui fait que souvent les milieux naturels se ferment et mettent en péril la diversité de la faune et de la flore. De nos jours, le maintien de la diversité biologique, spécialement dans l'espace rural et forestier dépend souvent de la présence, voire de la réinstallation de certaines activités humaines qui lui sont bénéfiques.

♦ **Intégration dans la démarche NATURA 2000**

C'est ainsi que le bilan très positif de notre travail sur la tourbière des Narcettes a permis d'expliquer et de mettre en œuvre le document d'objectifs Natura 2000 du site.

Le périmètre d'étude comportait initialement 30 ha, il a été agrandi, à l'initiative des acteurs du territoire, durant la rédaction du document d'objectifs ; il compte aujourd'hui 4000 ha et concerne 4 communes.

♦ **Création de la communauté de communes**

Le fait de travailler ensemble sur ce dossier, et partant du constat que les communes de Malarce sur la Thines, Montselgues, Sablières et Ste Marguerite la Figère se ressemblent par leurs aspects géographiques et démographiques, que leurs problématiques sont similaires la communauté de communes des Cévennes vivaroises a été créée.

Elle concerne un territoire de 13 000 ha occupé seulement par 520 habitants.

Ses domaines de compétences sont :

- L'aménagement de l'espace et le développement économique (schéma d'aménagement rural, promotion touristique, implantation de champs éoliens).
- L'environnement (collecte et traitement des ordures ménagères et gestion du site Natura 2000.).

➤ Un programme Life Nature :

Pour mettre en œuvre les actions définies dans le document d'objectifs, afin de trouver des financements, un dossier de candidature dans le cadre d'un Life Nature, a été déposé à l'automne 2004.

Ce programme Life a été accordé à l'automne 2005. Il est piloté par le CREN Rhône-Alpes en partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche, le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture et la Communauté de Communes des Cévennes Vivaraises. Il est financé à 50 % par l'Union Européenne et à 50% par les partenaires d'un programme et trois co-financeurs nationaux : le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, la Région Rhône-Alpes, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse.

Voici les principales actions qui vont être conduites pendant les quatre années du programme.

♦ **Restauration de la fonctionnalité des tourbières**

- L'objectif principal est de stopper le boisement naturel des tourbières (colonisation par le pin sylvestre) afin d'éviter la perturbation du fonctionnement hydrologique, l'ombrage et l'enrichissement du sol, la modification du micro-climat et de l'écosystème qui en découle.
- Une animation foncière sera engagée pour connecter 3 autres tourbières entre elles par des corridors dans le boisement.

♦ **Gestion des landes et pelouses**

- Le souhait est de mettre en place un référentiel technique sur la gestion des landes, ensuite tester différentes actions comme le broyage mécanique en plein, le broyage en layon, le brûlage dirigé et le brûlage en tache et ensuite le pâturage.
- L'ensemble sera évalué par des suivis scientifiques et techniques.

Ces expérimentations seront menées avec le souci d'acquérir du savoir-faire et des références de coûts, pour ensuite s'en servir d'exemple à reproduire. Les éleveurs pourront mettre en pratique les méthodes donnant les meilleurs résultats, tant pour gérer l'environnement et la biodiversité, que développer leur production.

Les surfaces de landes concernées sur le secteur sont estimées à 1600 ha.

Les aides financières, que perçoivent les exploitations agricoles actuellement, obligent les agriculteurs à respecter un cahier des charges pas toujours adapté à la réalité des zones rurales de montagne. Certaines contraintes peuvent avoir des conséquences néfastes sur les milieux à plus ou moins long terme.

Les résultats attendus, des travaux menés sur les landes, pourraient permettre de démontrer, que la gestion des milieux menée en concertation avec les acteurs locaux, est bien plus bénéfique qu'une réglementation européenne ou nationale qui ne tient pas compte des spécificités de chaque territoire.

♦ **Sensibilisation et information du public**

Notre implication dans la mise en place d'une communication et d'une pédagogie, en direction du grand public, restera très forte afin de promouvoir un message positif et constructif du réseau Natura 2000 et de la préservation de la biodiversité.

♦ **Préserver des populations de chauves-souris**

L'accès aux anciennes galeries de mines qui abritent d'importantes colonies de chauves souris sera fermé afin, d'éviter qu'elles ne soient effondrées par la société d'exploitation et pour des raisons de sécurité publique. La possibilité de laisser une galerie sécurisée, ouverte au public à des fins pédagogiques, est étudiée. Ce projet permettrait de retracer toute une partie de l'activité économique de la commune de Ste Marguerite à travers le temps.

⑤ **Conclusion :**

En conclusion, la clef de la réussite de ce programme repose sur quelques principes fondamentaux :

- Associer les acteurs locaux, comme cela a été fait, dès le départ. Les agriculteurs sont les mieux placés pour pérenniser cette démarche.
- Organiser des rencontres et des échanges, dans la durée, entre les élus, les professionnels du monde agricole, les environnementalistes et les utilisateurs de l'espace en général.
- La prise en compte des espaces naturels correspond à un changement de mentalité qui passe par l'appropriation locale. En associant très en amont les éleveurs dans la démarche, nous construirons des logiques d'actions nouvelles qui permettront de préserver toute cette richesse biologique.
- La prise de conscience doit être partagée et acceptée par le plus grand nombre.

Cette approche qui croise économie et écologie, dans des territoires difficiles, mais dynamiques, est en mesure d'alimenter les réflexions actuelles sur le développement durable.

Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur contribution à ce travail :

- | | |
|--------------------|-------------------|
| • Laurence JULLIAN | CREN |
| • Camille PENET | CREN |
| • Philippe FLEURY | GIS Alpes du Nord |
| • Sandrine PETIT | GIS Alpes du Nord |

Ainsi que l'ensemble du Conseil Scientifique du Programme Life Nature et Territoires.